L'ARGUS de l'assurance

PAYS :France
PAGE(S) :38;39;40;42
SURFACE :327 %
PERIODICITE :Hebdomadaire

DIFFUSION :10624
JOURNALISTE :Sabine Germain

► 25 avril 2019 - N°7605

Image non disponible.
Restriction de l'éditeur

ROTOGRAPHICS / STOCK.ADOBE.COM

Traditionnellement un véhicule-plaisir, le deux-roues est de plus en plus utilisé pour les déplacements quotidiens.

DEUX-ROUES

Priorité à la sécurité et à la prévention

De meilleures garanties, davantage de services… pour préserver leur équilibre technique et répondre à la demande d'une population nouvelle, les assureurs font régulièrement évoluer leurs offres.

Le profil des motocyclistes a beaucoup changé. Leur assurance aussi. « *D'un usage passion, les motards sont passés à une logique plus utilitaire* », observe Guillaume Gorge, en charge de l'offre et de la technique IARD chez Axa France. Dans les agglomérations, la moto ou le scooter sont devenus le meilleur moyen d'échapper aux bouchons : selon l'Insee, 500 000 personnes utilisent un deux-roues motorisé pour se rendre à leur travail.

Moralité : les nouveaux motocyclistes font beaucoup plus de kilomètres que par le passé et surtout, ils roulent par tous les temps. Ce qui a forcément un impact sur les risques : la mortalité en moto et en cyclo a, certes, chuté de 20 % entre 2000 et 2018. Mais elle reste à un niveau très élevé : avec 756 morts en 2018 (620 en moto et 136 en cyclomoteur), les deux-roues motorisés comptent pour près de la moitié des accidents graves et un quart des décès alors qu'il ne représentent que 2 % du trafic routier.

Tous droits de reproduction réservés

L'ARGUS de l'assurance

PAYS :France
PAGE(S) :38;39;40;42
SURFACE :327 %
PERIODICITE :Hebdomadaire

DIFFUSION :10624
JOURNALISTE :Sabine Germain

► 25 avril 2019 - N°7605

Cette nouvelle culture de la moto amène les assureurs à repenser leurs offres et à placer la sécurité et la prévention au cœur de leur stratégie d'innovation. Pour répondre aux aspirations des assurés, « *qui réclament de meilleures garanties et davantage de services* », estime Philippe Pierre, directeur général de Xénassur, courtier grossiste spécialiste du risque auto et moto. Mais aussi pour préserver l'équilibre technique de cette offre : « *Historiquement bénéficiaire, le marché des deux-roues motorisés est aujourd'hui un peu plus tendu* », constate Guillaume Gorge.

L'explosion des indemnisations accordées en cas de dommages corporels a fait augmenter les tarifs. La prime moyenne tourne aujourd'hui autour de 350 € pour les affaires nouvelles, avec de grandes disparités régionales : les tarifs sont jusqu'à deux fois plus élevés en Île-de-France, en Région Sud et en Corse que dans le reste de la France.

Facteur météo

Les déterminants historiques de la tarification ont évolué au fil des années : « *Axa a longtemps eu pour règle de souscription le principe d'accès progressif à la puissance* », explique Guillaume Gorge. Traduction : il fallait avoir l'expérience d'une petite cylindrée pour pouvoir accéder à une plus grosse. « *Cette logique fonctionnait bien quand on ne parlait que de moto passion,* poursuit le responsable de l'offre et de la technique IARD chez Axa France. *Mais aujourd'hui, il nous faut différencier l'utilisation passion et l'usage utilitaire, et tarifer selon le nombre de kilomètres parcourus et l'utilisation par mauvais temps.* »

L'importance du facteur météo a donné naissance à de nouvelles garanties : de nombreux assureurs préfèrent ainsi payer le taxi (deux fois par an pour l'offre Taxi Rider de la Macif jusqu'à cinq fois pour la garantie Joker d'Axa) à un motard qui n'est pas en capacité de prendre la route pour des raisons climatiques ou personnelles (fatigue, alcool, drogue). La Parisienne Assurances a même automatisé ce *process* dans le cadre de la garantie Frozen (lire l'encadré p. 42), la première assurance paramétrique sur le marché des deux-roues motorisés. Et sans doute pas la dernière…

Le marché est en pleine mutation. « *Le cycle d'évolution des* ►►►

Image non disponible. Restriction de l'éditeur

En cas d'accident, l'application Macif Riders appelle automatiquement les secours.

MACIF S'ENGAGE SUR LA PRÉVENTION AVEC LES *RIDERS*

Récompensé cette année par un Argus d'or dans la catégorie Open Innovation, Liberty Riders est une application qui analyse les anomalies de conduite (chocs, perte de vitesse ou inactivité) afin de détecter les accidents et prévenir les secours. La Macif offre à ses 780 000 assurés deux-roues la version Premium de cette appli et l'enrichit de services exclusifs, notamment la garantie Taxi Rider (deux retours en taxi par an si l'assuré n'est pas en état de conduire). Les assurés Macif utilisateurs de Liberty Riders forment la communauté Macif Riders : engagés pour la sécurité, ils peuvent être invités à tester de nouveaux services liés à la prévention.

MHP / STOCK.ADOBE.COM

Les nouveaux équipements de protection sont plus efficaces, mais coûteux.

Image non disponible. Restriction de l'éditeur

XÉNASSUR PROTÈGE TOUS LES ACCESSOIRES

Les équipements de protection ont fait la preuve de leur efficacité mais ils coûtent cher. Ils sont de plus en plus souvent couverts dans le cadre d'une garantie accessoires, dont le plafond tend à s'élever. Courtier grossiste spécialiste de l'assurance moto, Xénassur (groupe Filhet Allard) l'a porté à 10 000 € (soit environ trois fois le niveau moyen). Cette garantie couvre les accessoires montés hors-série sur le véhicule ainsi que l'équipement vestimentaire (bottes, combinaison, pantalon, blouson et gants). L'indemnisation est soumise aux barèmes de vétusté mais sans aucune franchise.

ZOONAR / JIRI HERA / AGEFOTOSTOCK.COM

Tous droits de reproduction réservés

L'ARGUS de l'assurance

PAYS : France
PAGE(S) : 38;39;40;42
SURFACE : 327 %
PERIODICITE : Hebdomadaire

DIFFUSION : 10624
JOURNALISTE : Sabine Germain

► 25 avril 2019 - N°7605

105 500
Le nombre de motos (et 46 250 scooters) immatriculées en 2017 sur un parc total estimé à 3,5 millions

55 400
Le nombre de deux-roues motorisés volés

47 %
La part des motards assurés tous risques

756
Le nombre de motocyclistes morts sur la route en 2018

43 %
La part des victimes d'accidents mortels qui ont entre 18 et 34 ans

7 sur 10
La part des motars ayant chuté au moins une fois

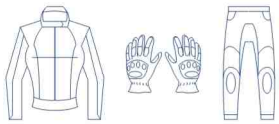

24 %
La part des motocyclistes qui n'ont pas de blouson renforcé. **12 %** n'ont pas de gants adaptés (pourtant obligatoires) ; **72 %,** pas de pantalon renforcé

Source : Observatoire national interministériel de la sécurité routière

Priorité à la sécurité et à la prévention

▸▸▸ *offres d'assurance moto est rapide,* explique Fanny Luc-Fayet, directrice générale adjointe d'April Moto. *Nos offres moto ont évolué quatre fois aux cours des deux dernières années alors que nos autres offres n'évoluent en moyenne que tous les trois ans.* » Parce que la durée de vie des contrats moto est plus courte que celle des contrats auto : « *Trois ans contre cinq ans en moyenne* », poursuit Fanny Luc-Fayet. Et parce que les besoins des assurés ont changé.

Équipement coûteux

« *Il y a de plus en plus de CSP+ parmi les motards,* explique Philippe Pierre. *Ils s'offrent des motos, des accessoires et des équipements très chers. C'est pourquoi nous avons considérablement relevé le plafond de garantie des équipements en le portant à 10 000 €* » (lire l'encadré p. 39). La garantie des équipements de protection est d'ailleurs l'une des grandes tendances actuelles : en plus du casque, la plupart des contrats garantissent les gants (obligatoires depuis 2016) et le gilet airbag.

« *Cet équipement, c'est la carrosserie du motard,* insiste Julien Hue, responsable *marketing* de l'offre IARD à la Macif, n° 1 du marché avec 780 000 contrats en portefeuille. *En cas d'accident, le remplacement des équipements (casque, gants et gilet airbag) est donc en inclusion dans nos contrats.* » Ce sont aussi de bons supports d'innovation : la Macif va expérimenter le gant connecté, qui prévient le motard en cas de difficultés identifiées par la communauté Liberty Riders sur la route.

L'innovation se joue aussi sur le terrain de l'assistance : « *Les standards sur le marché se sont considérablement élevés au fil des années,* constate Émilie Forest, directrice offre et *marketing* de Natixis Assurances Métier non-vie. *L'assistance 0 km en cas de panne ou de vol (en inclusion) et le véhicule de remplacement (en option) font maintenant partie des standards.* » La Parisienne ▸▸▸

Si l'assuré a un airbag, Allianz porte le plafond de sa garantie accident corporel à 1,5 M€.

Image non disponible.
Restriction de l'éditeur

ALLIANZ RELÈVE LE PLAFOND POUR LE CORPOREL

Partant du principe que le conducteur d'un deux-roues motorisé est vulnérable et, de surcroît, souvent considéré comme responsable (partiellement ou totalement) en cas d'accident, Allianz a dopé sa garantie conducteur en portant son plafond à 1 M€ en cas de dommages corporels et même 1,5 M€ si le conducteur est équipé d'un airbag agréé. Ce plafond est proposé en option de toutes les offres, y compris la plus basique. Sur les conseils des agents généraux, sensibilisés aux enjeux financiers des accidents, cette garantie est aujourd'hui souscrite par 70 % des assurés.

IXON AIRBAG

Tous droits de reproduction réservés

L'ARGUS de l'assurance

PAYS :France
PAGE(S) :38;39;40;42
SURFACE :327 %
PERIODICITE :Hebdomadaire

DIFFUSION :10624
JOURNALISTE :Sabine Germain

► 25 avril 2019 - N°7605

Priorité à la sécurité et à la prévention

Image non disponible. Restriction de l'éditeur

En cas de gel, la garantie Frozen de La Parisienne prend en charge une course en taxi ou en VTC.

LA PARISIENNE MISE SUR L'ASSURANCE PARAMÉTRIQUE

De nombreux assureurs proposent un moyen de transport alternatif aux motards qui sont dans l'incapacité de prendre la route. La Parisienne Assurances a automatisé cette offre : la garantie Frozen est déclenchée par une alerte météo. En cas de gel, il se voit automatiquement proposer une indemnisation pour prendre un taxi ou un VTC. Cette garantie est proposée sur étagère aux courtiers partenaires de cette compagnie qui travaillent sur d'autres garanties paramétriques activées par des *triggers* (éléments déclencheurs) publics tels que la météo, ou privés (un objet connecté en cas de vol, par exemple).

DANIEL NASSOV / STOCK.ADOBE.COM

▸▸▸ Assurances s'est quant à elle penchée sur la question des pannes mécaniques « *encore trop peu traitée par les assureurs,* estime Olivier Jaillon, son président. *Nous avons donc mis au point une garantie avec un grand constructeur moto qui couvre les réparations en cas de bris interne.* »

Retour sur investissement

Partant du principe que les motards disposant également d'une voiture courent moins de risque que les autres, Allianz France leur propose des mesures tarifaires favorables (jusqu'à 25% de réduction s'ils assurent leurs deux véhicules). La filiale de l'assureur allemand les encourage même à laisser leur deux-roues au garage en hiver grâce à la garantie hivernage. « *Nous incitons également nos assurés à suivre des stages de conduite agréés,* précise Béatrice Najean-Lenormand, directrice Automobile de particuliers d'Allianz France. *Ils peuvent ainsi bénéficier de 15% de réduction sur leur prime. Nous sommes très engagés en faveur de la prévention et de la protection de la personne, avec des plafonds de garanties très élevés en cas de dommages corporels* » (lire l'encadré page 40).

Reste une question : cet engagement des assureurs en faveur de la prévention a-t-il un impact concret sur le nombre de sinistres ? « *Intuitivement, on peut penser que cela va permettre de maîtriser la sinistralité, ou du moins l'intensité des sinistres davantage que leur fréquence,* répond Nathalie Ramos, actuaire au sein du cabinet Galea. *Mais dans les faits, cela n'a pas encore été démontré statistiquement.* » À ce stade, la prévention reste donc un pari sur l'avenir.

● SABINE GERMAIN

En cas d'accident, la Mutuelle des Motards rembourse casque et gilet avec airbag sans décote.

MUTUELLE DES MOTARDS REMBOURSE À VALEUR D'ACHAT

La garantie équipement, incluse dès la formule de base du contrat standard de la Mutuelle des motards, couvre sans vétusté ni franchise deux éléments clés de la protection des motards : le casque et le gilet avec airbag (cartouche de gaz et dispositif de déclenchement inclus). En cas d'accident, ces deux équipements sont remboursés à leur valeur d'achat sur présentation d'une facture (ou avec un minimum de 110 € pour le casque et 150 € pour le gilet airbag en absence de facture).

MEMORYSTOCKPHOTO / GETTY IMAGES / ISTOCKPHOTO

Image non disponible. Restriction de l'éditeur

Tous droits de reproduction réservés